

CARTOGRAPHIE DES EMPLOIS DIRECTEMENT MOBILISÉS

par l'organisation des
Jeux Olympiques et Paralympiques
Paris 2024



POURQUOI UNE ÉTUDE DE CARTOGRAPHIE ?

Avec les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, nous nous sommes engagés à promouvoir un nouveau modèle d'événement : durable, solidaire et responsable, notamment sur le terrain de l'emploi et des opportunités économiques. La responsabilité que nous nous sommes donnée, avec l'ensemble des acteurs des Jeux – mouvement sportif, acteurs publics, partenaires sociaux et associations — c'est de créer les conditions pour que chacun ait les mêmes chances de pouvoir contribuer à la réussite des Jeux. C'est vrai pour les entreprises, qui doivent pouvoir accéder aux marchés des Jeux quelle que soit leur taille. C'est vrai aussi pour ceux qui recherchent un travail, qui doivent avoir accès aux emplois mobilisés dans le cadre des Jeux, quels que soient leur formation initiale, leur réseau ou leur lieu de résidence.

Le sport donne sa chance à chacun. Quel que soit son milieu social : tous les coureurs sont égaux sur la ligne de départ. C'est tout le sens de l'engagement que nous avons pris avec l'ensemble des partenaires sociaux, il y a moins d'un an, en signant la Charte sociale. Aujourd'hui, le temps est déjà à l'action.

Cette cartographie en est la première étape. Dès 2018, un large travail de recensement a été mis en œuvre pour répondre à trois enjeux : évaluer le volume des emplois liés à l'organisation des Jeux, identifier la répartition par métiers et les formations à mobiliser. C'est la première fois qu'un tel travail d'analyse et d'anticipation est réalisé en amont de l'organisation d'un grand événement sportif international.

Construite en étroite collaboration avec les acteurs de terrain, les branches professionnelles, les acteurs de l'emploi et de la formation, la cartographie des emplois nous permet de franchir une étape supplémentaire. Sur la base de ces résultats, avec l'ensemble des parties prenantes, des premiers dispositifs ont été identifiés pour accompagner les TPE-PME, les entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire et les publics éloignés de l'emploi.

La cartographie des emplois est une première réponse concrète et pragmatique à nos engagements. Merci à tous ceux qui y ont contribué. À cinq ans des Jeux, nous devons collectivement nous en saisir, pour faire de Paris 2024 les premiers Jeux économiquement et socialement responsables.

Tony ESTANGUET,
président du comité d'organisation Paris 2024

Objectifs de l'étude



1. Évaluer le volume d'emplois directement mobilisés par les Jeux de Paris 2024 au cours de la période 2018-2024 afin d'identifier la temporalité des besoins.
2. Définir la répartition de ces emplois au sein de trois grands secteurs adressés par l'organisation des Jeux (construction, organisation, tourisme) et avoir une déclinaison par métiers.
3. Étudier les conditions permettant de répondre aux besoins en main d'œuvre et aux engagements pris en faveur de l'inclusion des personnes éloignées de l'emploi.

Définition & méthode



Un emploi mobilisé correspond à un **poste occupé par une personne au sein d'une entreprise** dont l'activité est directement liée aux Jeux (chantiers de construction, hôtellerie, sécurisation de sites...). Il ne s'agit pas nécessairement de créations nettes d'emplois, ni d'emplois à temps plein.

La réalisation de l'étude a nécessité l'utilisation de **méthodes macro et micro-économique** selon les secteurs considérés.

Cette évaluation a été co-construite et correspond au résultat final d'une première quantification réalisée par le CDES et Amnyos. Elle a ensuite été **partagée, mise en débat et affinée avec les représentants des branches professionnelles et les acteurs publics de l'emploi et de la formation**. Sur six mois, **trois séquences de travail collectif** (4 décembre, 21 janvier et 5 mars) ont été organisées, mobilisant 102 personnes. Au total, plus de **1 000 heures de travail** ont été consacrées à la réalisation de cette étude par les équipes d'Amnyos et du CDES.

CHIFFRES-CLÉS



150 000

emplois mobilisés dans les secteurs directement adressés par les Jeux

Les Jeux de Paris 2024 devraient nécessiter la mobilisation de **150 000 emplois au total**.

Les trois secteurs retenus pour l'analyse seront diversement impactés :

- **78 300 EMPLOIS** seront mobilisés au sein de la **FILIÈRE ÉVÈNEMENTIELLE**, tant au niveau du comité Paris 2024 lui-même, que chez les nombreux prestataires investis pour délivrer les Jeux.
- **60 000 EMPLOIS** seront mobilisés au sein de la **FILIÈRE TOURISTIQUE** pour accueillir les visiteurs olympiques et paralympiques dans les meilleures conditions.
- **11 700 EMPLOIS** seront mobilisés au sein de la **FILIÈRE DE LA CONSTRUCTION** afin de mettre en place les sites olympiques et paralympiques (infrastructures pérennes et aménagements temporaires).

À NOTER

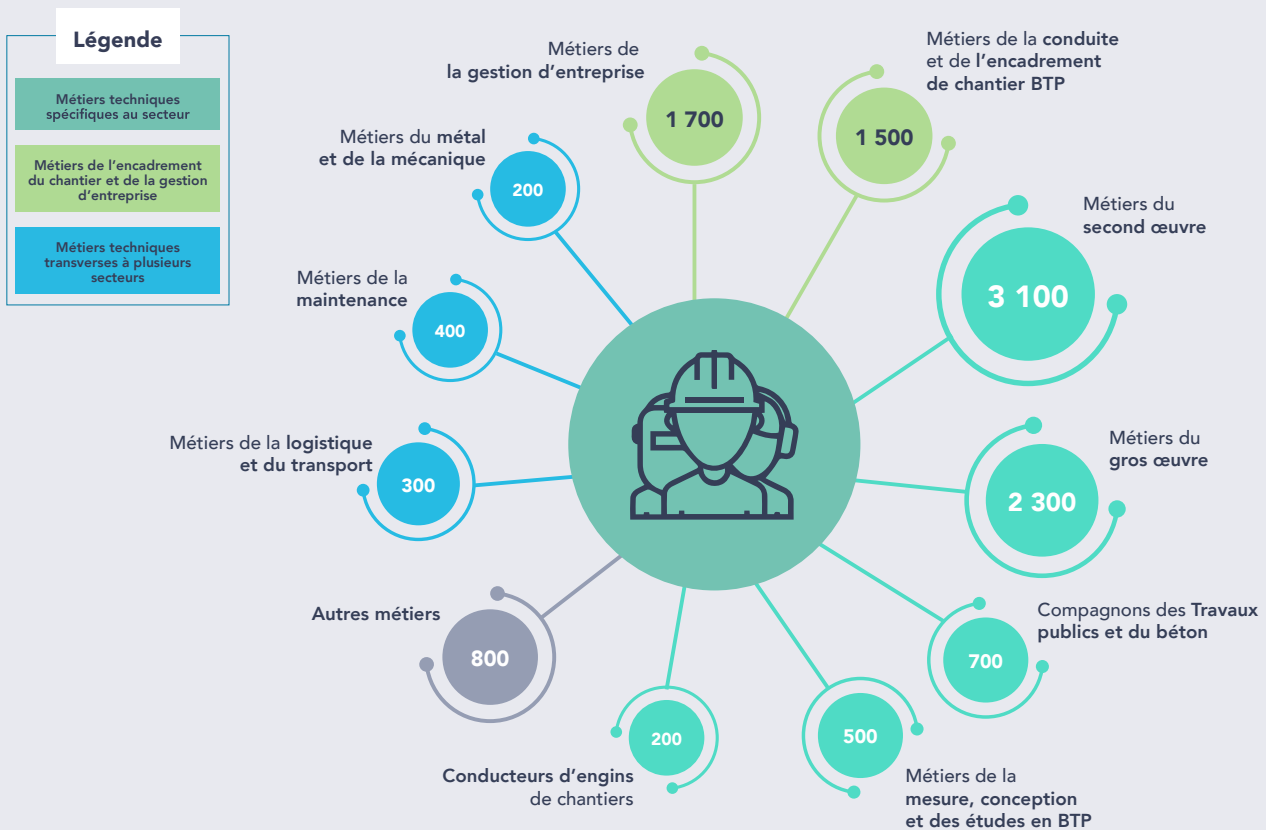
Les secteurs de la construction, de l'organisation et du tourisme ont été retenus. En effet, c'est au sein de ces secteurs que seront principalement mobilisés les emplois : construction d'infrastructures pérennes et temporaires et mise en configuration olympique et paralympique (construction) ; nature événementielle des Jeux (organisation) ; afflux de visiteurs olympiques et paralympiques de toute nature (tourisme).

RÉPARTITION ANNUELLE DES EMPLOIS MOBILISÉS PAR LES JEUX DE PARIS 2024



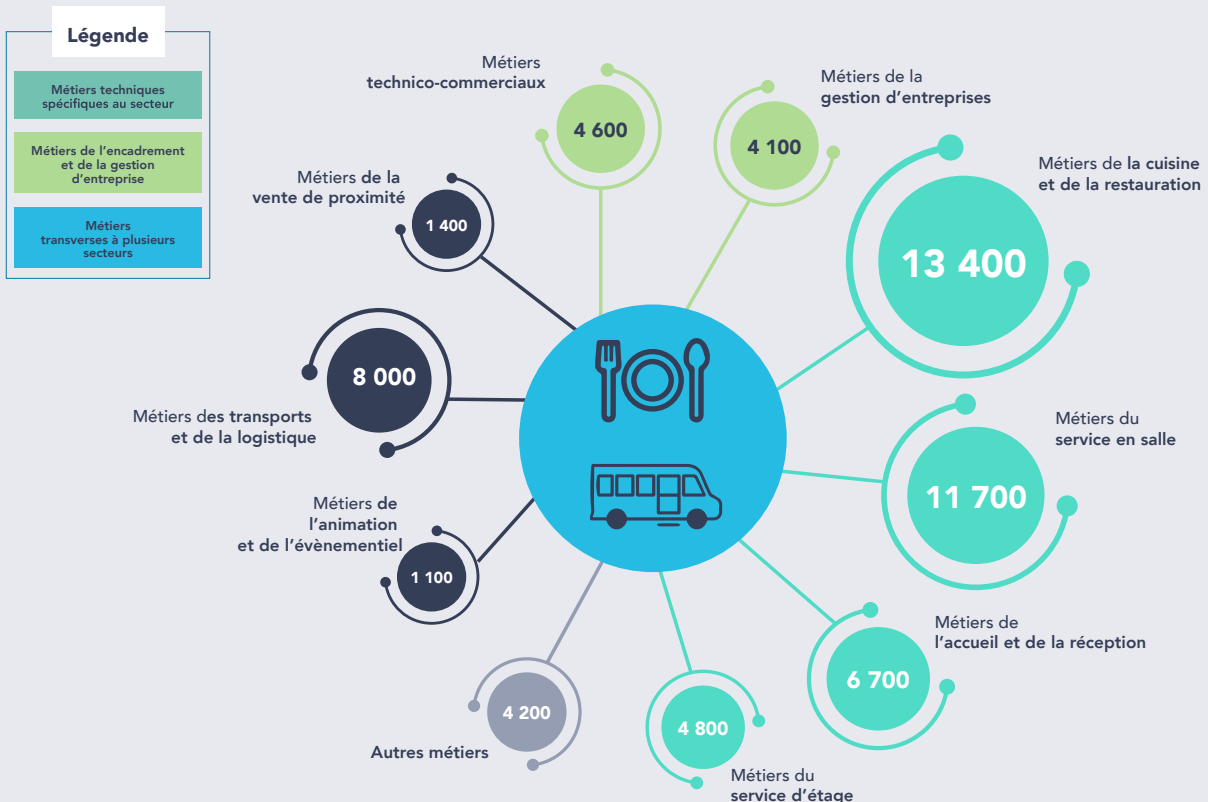
Construction

En amont de la tenue des Jeux, de 2019 à 2023, l'emploi concernera essentiellement les métiers de la construction. Ils seront répartis entre les différents chantiers. Leur durée pourra varier d'une à cinq années.



Tourisme

À partir de 2024, et en particulier de juin à septembre 2024, l'éventail des métiers représentés s'ouvrira à ceux du tourisme, en particulier dans les secteurs de l'hôtellerie-café-restauration.



Organisation

Le secteur de l'organisation montera progressivement en puissance au cours de la phase de préparation mais c'est surtout au cours de l'année olympique et paralympique (2024) que le besoin en emplois se fera ressentir.



LES FICHES-MÉTIER



15 familles de métiers seront particulièrement représentées dans le cadre des Jeux de Paris 2024 : elles couvrent **85% des emplois mobilisés dans les trois secteurs** adressés et concentrent l'attention en termes de préparation de la main d'œuvre et de recrutement.

Les familles de métiers considérées :

- conduite et encadrement de chantiers BTP,
- travaux publics et du béton,
- maçonnerie (gros œuvre bâtiment),
- charpente (gros œuvre bâtiment),
- second œuvre en bâtiment,
- communication / marketing / événementiel,
- accueil et renseignements sur sites,
- spectacle vivant,
- logistique et transports,
- sécurité privée,
- propreté,
- cuisine et restauration,
- service en salle,
- accueil et réception en hôtellerie-restauration,
- service d'étage.

DES ACTIONS POUR OPTIMISER L'HÉRITAGE EMPLOI DES JEUX DE PARIS 2024

Un large éventail de métiers sera représenté au sein des Jeux de Paris 2024. Cette variété doit pouvoir bénéficier à une diversité de personnes, y compris de nouveaux entrants sur le marché du travail ainsi que des personnes en insertion professionnelle. C'est un engagement collectif des partenaires, contribuant à l'héritage global des Jeux de Paris 2024.

- L'organisation des Jeux fera appel en grand nombre à des métiers peu qualifiés en tension durable de recrutement (métiers de la propreté, conducteurs de véhicules routiers notamment légers, opérateurs logistiques, métiers de la sécurité privée, métiers du service en restauration-café...)
- L'objectif est alors d'élargir le vivier de candidats grâce à des parcours d'accès renforcés combinant sourcing, formation, mise en situation de travail et accompagnement personnalisé. Une « task force inclusion-compétence » sera ainsi à constituer, réunissant les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion.

01

- La Charte sociale et la Charte d'insertion SOLIDEO fixent une ambition en termes de recrutement de publics en insertion. Il convient d'aider les employeurs à s'inscrire dans cet objectif.
- Parmi les différents dispositifs disponibles (méthodes de recrutement par simulation, formation préalable au recrutement...), un nouvel outil a été reconnu par la loi de septembre 2018: la formation en situation de travail. Elle permet d'intégrer de nouveaux profils et de les préparer à l'emploi visé, directement en entreprise. Sur les métiers concernés par les Jeux de Paris 2024, il s'agit alors de mettre à disposition des employeurs les moyens techniques pour utiliser ce nouvel outil.

02

- Les Jeux véhiculent de fortes valeurs sportives, sociales et sociétales et des exigences de qualité d'accueil. Il est donc important que les Jeux de Paris 2024 permettent aux salariés mobilisés de disposer des compétences leur permettant d'incarner et porter ces valeurs, utiles par ailleurs pour la suite de leur parcours professionnel.
- Il s'agit alors d'organiser un socle de compétences auquel les métiers de service seraient préparés. Il s'agirait des connaissances suivantes:
 - **Linguistiques:** envergure internationale nécessitant la maîtrise au moins de l'anglais.
 - **Accueil et relationnel,** pour le grand public, les athlètes, les délégations, les personnes en situation de handicap, les VIP...
 - **Numérique:** événement promouvant l'innovation et la facilitation technologique.
 - **Gestes de premiers secours,** compte tenu de l'ampleur exceptionnelle et des risques associés.

03

Étude réalisée par :



Les travaux du Centre de Droit et d'Économie du Sport s'inscrivent dans une approche pluridisciplinaire qui en fait toute son originalité et toute sa force. S'attachant à concilier rigueur universitaire et immersion dans la réalité quotidienne du sport, il a développé des activités de formation, d'expertise et de publication.

www.cdes.fr

Contact: Christophe LEPETIT,
Responsable des études économiques (lepetit@cdes.fr)



Le Groupe AMNYOS: faire grandir vos idées, réussir vos projets.

- Cabinet d'étude et de conseil de référence sur les enjeux de l'emploi et de la formation.
- Développeur de projets à impact socioéconomique (agréé ESUS par l'Etat).

www.amnyos.com

Contacts: Valentin VIGIER, Directeur d'activité (valentin.vigier@amnyos.com)
et Jean DUTOYA, Directeur associé (jean.dutoya@amnyos.com)

Avec la participation active du Comité Paris 2024, de la Société de livraison des ouvrages olympiques (SOLIDEO), de la Délégation interministérielle aux Jeux Olympiques et Paralympique (DIJOP) et des partenaires de l'emploi et de la formation.